



HEURE DES QUESTIONS

Auteur Les Vert.e.s, par Mathilde Michellod
Objet Des Valaisans au-dessus des lois ?
Date 13/11/2023
Numéro 2023.11.342

Depuis quelques temps de nombreuses affaires ont ébranlé le canton sur le fait que plusieurs objets de construction à usage privé ou public ne respectent pas la loi. Le Valais est un des cantons avec le plus de de surfaces à bâtir par habitant et pourtant, on observe chaque année de nombreux objets construits hors zones à bâtir ou sans autorisation donc illicitement. Selon la jurisprudence il n'existe pas de prescription pour les objets hors zones pour lesquels une régularisation fut prononcée.

Quelle est la liste exhaustive des mesures prises par le canton pour endiguer cette problématique ?